

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 JUILLET 2008**

**Délibération
n° 2008.07.37.B**

**Réservoir d'eau
potable de Ma
Campagne
(Puymoyen) - Travaux
de réfection :
avenant n°1**

LE TROIS JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 juin 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**RESERVOIR D'EAU POTABLE DE MA CAMPAGNE (PUYMOYEN) - TRAVAUX DE REFECTION :
AVENANT N°1**

Par délibération n°393 du 23 novembre 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une procédure négociée pour des travaux de réfection de l'étanchéité intérieure du réservoir sur tour de Ma Campagne sur la commune de Puymoyen.

La commission d'appel d'offres du 31 janvier 2007 a attribué le marché à la société FREYSSINET FRANCE – 4 Impasse Borde Basse – BP 24104 – 31241 L'UNION CEDEX, pour un montant de 213 716,00 € HT, soit 255 604,34 € TTC avec options.

Le marché prévoit le remplacement des canalisations d'eaux pluviales qui transitent par l'intérieur du réservoir. Afin de supprimer tout risque de fuite et de pollution de l'eau potable, à la demande de l'exploitant et de la DDASS, il est nécessaire d'évacuer les eaux pluviales collectées par la coupole de l'ouvrage directement au moyen de 3 gargouilles.

Il est donc nécessaire de passer un avenant n°1 prenant en compte cette modification :

Travaux en plus value :

Approvisionnement du matériel sur le dôme, découpe de l'étanchéité existante et création d'une cuvette de récupération des eaux pluviales pour évacuation vers l'extérieur, carottage de l'acrotère pour pose évacuation, fourniture et pose des évacuations, rebouchage des trous existants et reprise de l'étanchéité

Montant total en plus value	4 344,00 € HT
-----------------------------	---------------

Travaux en moins value :

Canalisations d'eaux pluviales y compris suspentes	- 14 888,00 € HT
Canalisations de raccordement	- 6 941,00 € HT

Montant total en moins value	- 21 829,00 € HT
------------------------------	------------------

Le montant de l'avenant en moins value est de 17 485,00 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 17 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché confié à la société FREYSSINET FRANCE – 4 Impasse Borde Basse – BP 24104 – 31241 L'UNION CEDEX, ayant pour objet des travaux d'un montant en moins-value de 17 485,00 € HT.

Le montant du marché passe de 213 716 € HT à 196 231 € HT, soit une diminution de 8,18 % par rapport au montant initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe eau potable - article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 juillet 2008	<u>Affiché le :</u> 11 juillet 2008